



KENSTROLL BREIZH

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siret : 841 236 557

kenstroll-breizh@gozmail.bzh

Réponse à l'appel à contributions lancé par la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels pour un rapport : « Droits culturels et changements climatiques »

Kenstroll Breizh est un collectif de jeunes breton.ne.s qui militent pour pouvoir vivre et s'épanouir pleinement et sans entrave en accord avec l'héritage culturel et linguistique qui leur a été légué par les générations précédentes.

L'association Kenstroll Breizh ne prétend pas représenter les perceptions de l'ensemble de la jeunesse bretonne mais souhaite transmettre, malgré ses moyens limités, les idées partagées par des jeunes ayant à cœur l'inscription de leurs langues et de leur culture dans l'histoire d'une humanité plurielle. Elle est animée par une jeunesse avide de contribuer à la vie de la société en y apportant sa vision originale et unique et de lutter contre la menace actuelle que constitue le système économique et politique dominant pour la diversité culturelle et naturelle du monde. Ici le terme Bretagne désigne l'entité géographique et culturelle historique d'un territoire situé à l'ouest de la France. Il est à distinguer de la Bretagne comprise dans sa définition administrative, utilisée par le gouvernement français, les institutions publiques et les médias principaux et qui ne correspond pas à la totalité du territoire historique et culturel breton. La Bretagne « administrative » n'inclut pas le département de la Loire Atlantique soit un cinquième de son territoire et a été créée par une volonté du gouvernement français en 1956 sans consultation de la population concernée et sans prendre en compte l'héritage breton, si ce n'est le nom, Bretagne. Il faut aussi distinguer les breton·ne·s en tant qu'habitant·e·s de la Bretagne administrative, gentilé utilisé par les institutions publiques, des breton·ne·s défendant un héritage historique, culturel et linguistique propre au territoire de la Bretagne historique.

Les jeunes de Kenstroll Breizh sont conscient·e·s de l'importance de la diversité culturelle et souhaiteraient que sa diminution rapide soit connue et reconnue par le grand public autant que peut l'être actuellement la perte de la biodiversité.

Kenstroll Breizh remercie donc la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels de l'ONU pour cet appel à contribution et souhaite que les informations obtenues puissent donner rapidement lieu à des réponses exceptionnelles de sauvegardes de la diversité bio-culturelle. Kenstroll Breizh espère voire aussi émerger une prise de conscience majeure par l'ensemble de la société sur les atteintes conjointes faites aux droits culturels et au droit à l'accès à un environnement sain partout dans le monde.

Question 1

Dans le cas de la Bretagne, un effet du changement climatique sur les droits culturels est la re-priorisation des enjeux chez les jeunes militant·e·s breton·ne·s, ces derniers comprenant les personnes défendant les droits de l'homme et une société plus juste ainsi que la reconnaissance de la culture bretonne dans son ensemble. En effet, le combat pour les droits culturels est souvent effacé et surpassé par le combat pour l'environnement et perd une force de mobilisation importante notamment du fait que ces droits sont encore faiblement connus et qu'ils sont largement dépendants des organisations militantes pour exister. Cela est renforcé par le fait qu'il existe peu voir pas du tout d'éducation et de sensibilisation aux droits culturels dans les espaces publics (écoles, universités, médias...), ce qui rend encore moins probable que se fasse la connexion entre la protection de la diversité culturelle et la protection de la diversité environnementale. C'est particulièrement vrai chez les jeunes qui canalisent beaucoup leur énergie dans la lutte contre le réchauffement climatique, énergie qui pourrait être utilisée pour la préservation des langues et des savoirs culturels ainsi que dans la production de contenus culturels (musique, audio-visuel, etc.). Soit ces jeunes manquent de connaissances pour faire le lien entre ces deux domaines soit ils sont conscients de ces liens mais priorisent la défense des droits environnementaux aux détriments des droits culturels. Ainsi, les jeunes militant·e·s breton·ne·s subissent une pression encore plus forte puisqu'une grande majorité se retrouvent à défendre une culture et une langue bretonne gravement en danger en même temps que la préservation de la biodiversité.

Kenstroll Breizh aimerait par ailleurs que soit reconnu le fondement culturel commun du changement climatique et de l'oppression des minorités culturelles dans le contexte français. Au delà de l'effet négatif du changement climatique sur les droits culturels, nous souhaiterions remettre en parallèle ces évènements récents dans une histoire politique française où la culture dominante a été à l'origine de l'oppression des minorités culturelles et du développement d'une vision occidentale de la nature et de l'homme, aboutissant à sa destruction. C'est l'universalisme des Lumières qui fournit le prétexte pour l'avènement de la République Française « une et indivisible »,

consacrant à partir de 1789 le français comme la langue unique du pays et ne laissant aucun espace intellectuel pour inclure les minorités. Aujourd'hui encore, cela constitue le principal danger pour la réalisation des droits culturels, dans la mesure où les défenseurs de la culture bretonne sont souvent victimes de discriminations et d'une opinion négative auprès des classes dirigeantes, qui considèrent leur mouvement comme du "communautarisme" ou un "repli sur soi", vocabulaire laissant transparaitre des rapports de dominations évidents dans la mesure où il est caractéristique du langage de la majorité dominante française pour qualifier toutes les minorités (religieuses, culturelles, ethniques). C'est également la philosophie des Lumières française qui participe à l'établissement d'une cosmovision où l'homme se rend « maître et possesseur de la nature » (Descartes) et à la consécration du libéralisme économique et de la propriété privée, idéologie encore fortement dominante parmi les élites françaises. L'oppression des minorités culturelles en France rend extrêmement difficile l'émergence d'une pensée alternative et d'une vision différente du monde, ce qui pourrait être bénéfique dans le contexte du changement climatique qui nous demande de réinventer nos sociétés. Ainsi, au jour d'aujourd'hui le réchauffement climatique compris dans sa dimension sociale au delà de sa dimension scientifique a un effet destructeur sur les droits culturels, en particulier sur ceux des minorités culturelles, mais il pourrait représenter une opportunité pour réhabiliter les droits culturels si il y a la volonté politique qui l'accompagne.

Question 2 et 3

Étant donné que le lien entre le changement climatique et la destruction de la diversité culturelle est encore mal compris, il est encore difficile d'établir de manière scientifique précise les impacts que ces deux phénomènes ont l'un sur l'autre en Bretagne. On peut cependant émettre que les prévisions de la montée des eaux, et donc la transformation radicale du littoral (plus de 2 500 kilomètre de côtes en incluant les îles) va rendre encore plus difficile la transmission de la culture bretonne, entravant la compréhension de l'imaginaire collectif breton qui a survécu jusqu'à aujourd'hui et qui puise largement ses sources dans les paysages riches et variés de la Bretagne. Cet imaginaire étant déjà mis à mal depuis des décennies, il sera d'autant plus menacé que ses chants, ses légendes, ses contes, ou encore son art ne pourront plus prétendre se référer au territoire qui les a vu naître puisqu'ils n'y correspondront plus. De plus, les régimes alimentaires traditionnels bretons qui reposent beaucoup sur la pêche risquent d'être fortement impactés par la perte de la biodiversité marine.

En outre, l'augmentation des températures et notamment la récurrence des canicules en été renforce le phénomène de tourisme climatique en Bretagne du fait de son climat tempéré même en

plein été. L'inflation des résidences secondaires dans certaines communes littorales provoque une augmentation du prix de l'immobilier rendant le coût de la vie excessivement cher pour les populations locales qui se voient contraints de s'éloigner du littoral pour trouver des habitations abordables. Ainsi la culture locale de ces villes se perd très rapidement à mesure que la population s'en va et que la vie locale se spécialise dans l'activité du tourisme de masse avec toutes les pertes de savoirs et de métiers traditionnels que cela engendre. Kenstroll Breizh aimerait insister sur la nécessité de promouvoir une approche du tourisme respectueuse de l'environnement et des populations locales, et notamment du respect de leurs droits à la vie culturelle. Ainsi, les institutions pourraient s'inspirer de pratiques telles que l'éco-tourisme pour protéger à la fois la biodiversité naturelle et culturelle de Bretagne.

Question 4

Kenstroll Breizh aimerait que soit reconnu la pertinence de ces savoirs ancestraux dans la mitigation du réchauffement climatique et la nécessité de financer la recherche pour les réhabiliter et de promouvoir l'éducation en breton qui représente leur principale clé d'accès. Les écosystèmes de la Bretagne ont historiquement façonné les métiers et les modes de vies traditionnels bretons. Ceux-ci étaient jusqu'à la révolution industrielle majoritairement des pêcheurs, marins et agriculteurs; participant ainsi à la création et la transmission de savoirs intergénérationnels liés à ces activités. L'industrialisation de la Bretagne s'est faite majoritairement depuis les villes, où prospérait un noyau francophone, tandis que les campagnes étaient essentiellement brittophones, ce qui a conduit à un clivage entre ces savoirs traditionnels transmis en breton, souvent méprisés, et les savoirs légitimés par la science promue par l'élite économique et politique francophone. Un exemple révélateur de ce dénigrement des savoirs traditionnels bretons est par exemple la sentence de l'influent journaliste parisien Francisque Sarcey qui écrit au XIXe siècle « les paysans bretons sont si ignorants qu'ils croient à l'influence de la lune sur les marées ». Aujourd'hui, la transmission de ces précieux savoirs traditionnels se sont pour la plupart perdus, principalement à cause des politiques d'industrialisation et de francisation qui les ont rendus obsolètes et inaccessibles pour les générations plus jeunes ne parlant pas le breton. Ils permettraient de redécouvrir des modes de gestion des écosystèmes et des pratiques agricoles et de pêche plus raisonnées.

Question 6

Il existe en Bretagne une convergence des milieux de défense de la diversité culturelle et de défense de l'environnement. C'est un remarquable territoire d'innovation sociale et environnementale: c'est la région française qui compte le plus haut pourcentage d'emplois dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Il existe notamment de nombreux emplois dans le milieu associatif dirigés vers la protection de l'environnement ou des langues et de la culture. Cela montre une certaine prise de conscience de l'importance de lutter contre le changement climatique et la destruction de la diversité culturelle.

Bien que cela soit aussi un phénomène qui se développe partout en Europe, il existe au sein du mouvement culturel breton de nombreux projets d'élaboration de lieux de vie souhaitant lier culture et nature autour des principes de la permaculture et de la création culturelle montrant une sensibilisation forte chez les jeunes militant·e·s de ce mouvement envers la nature. On pouvait ainsi observer lors des événements organisés pour lutter contre le projet de construction d'aéroport de Notre-Dame des Landes au nord ouest de Nantes une forte empreinte culturelle bretonne, montrant une sensibilisation très répandue sur la question du changement climatique au sein des militant·e·s breton·ne·s mais aussi convergence importante entre les défenseurs de l'environnement et les défenseurs de la culture bretonne.

D'autre part, le milieu associatif est le moyen de participation privilégié pour accéder à la vie culturelle et politique en Bretagne. De nombreux jeunes du mouvement culturel breton s'engagent dans le milieu associatif afin de créer de manière collective des projets destinés à sensibiliser le plus grand nombre à des manières de vivre plus positives, ouvertes et écologiques. À titre d'exemple, au sein de Kenstroll Breizh, chaque membre fait partie de deux, trois ou plus, collectifs ou associations.

Un autre exemple plus subtil de participation au mouvement de transition vers une société plus culturellement diverse et respectueuse de l'environnement est l'augmentation de plus en plus importante des enfants inscrits dans les établissements scolaires du réseau Diwan (environ 4 000 élèves). Ces établissements en immersion en langue bretonne promeuvent activement les valeurs écologiques et environnementales depuis plusieurs décennies et réalisent un travail remarquable dans la sensibilisation des enfants à l'environnement. Par exemple, les écoles Diwan de Commana et de Brest sont financées par des randonnées annuelles permettant de découvrir le littoral et l'environnement breton aux enfants et aux parents, comportant notamment des partenariats avec l'association Bretagne Vivante pour faire des ateliers de découverte de la nature auprès des enfants. Ce réseau d'écoles Diwan représente par ailleurs la principale voie d'accès à l'apprentissage de la

langue bretonne, car les filières bilingues ou les formations en breton demandent un investissement personnel considérable qui n'est pas accessible à tout le monde. Malheureusement, les récentes lois votées par le gouvernement français affaiblissent ce réseau d'établissement scolaire qui fonctionne de manière associative et l'empêche de se développer positivement.

Question 8 & Question 13

Kenstroll Breizh a été récemment interpellé par le *Minority Hub Project* de l'organisation *Youth of European Nationalities* à laquelle elle est membre afin de diffuser un questionnaire à destination des jeunes breton·ne·s et portant sur le lien entre les questions environnementales et les questions liées aux minorités. Les résultats de ce questionnaire seront par la suite étudiés afin d'établir un premier état des lieux des liaisons faites par les jeunes issu·e·s de diverses minorités linguistiques, culturelles et nationales d'Europe. YEN représente une des seules grandes fédérations d'organisations de jeunesse de minorités ethniques, linguistiques et nationales d'Europe et la question environnementale et climatique est de plus en plus présente à son ordre du jour par la demande de ces organisations membres dont Kenstroll Breizh.

Question 14

Kenstroll Breizh souhaiterait :

- que se généralise l'éducation et la formation aux droits culturels et à la diversité culturelle dans les écoles et les lieux publics afin d'éduquer sur l'interdépendance et l'interrelation des droits de l'homme et sur l'importance de protéger la diversité culturelle pour protéger l'environnement, ainsi que sur les liens entre les droits culturels avec les droits des peuples autochtones, des minorités, des paysan·ne·s, des femmes et des personnes LGBTQ+, etc. ;
- que les diverses agences et institutions de l'ONU renforcent leur action pour sensibiliser les dirigeants des États aux liens qui existent entre diversité culturelle et diversité biologique ;
- que les gouvernements financent les écoles qui promeuvent les cultures locales et minorisées et travaillent plus étroitement avec les acteurs de ces mouvements culturels afin d'intégrer dans leurs politiques un maximum de perceptions de la nature différentes ;
- que les institutions politiques françaises et bretonnes promeuvent l'écotourisme afin de sensibiliser conjointement les touristes à la question culturelle et environnementale
- que les gouvernements de l'Europe de l'ouest financent la recherche sur les langues celtiques et sur les pratiques de subsistances ancestrales (agriculture, pêche, plantes

médicinales...), la culture celtique étant porteuse de structures sociales et de modes de vie qui ne sont possible d'étudier qu'à travers la linguistique étant donné qu'il existe peu de sources matérielles mais qui pourrait permettre une compréhension plus large des paysages et des écosystèmes ouest-européen ;

- que les instances de l'ONU sensibilisent plus largement sur le fait que nos modes de vie détériorent les écosystèmes de manière significative et que ces modes de vie sont liés à une culture globalisée matérialiste.